

Conseils Consultants Associés



FIDECOMPTA

FIDUCIAIRE D'EXPERTISE COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES INSCRIT

75 MONTEE DE SAINT MENET
B.P. 12
13367 - MARSEILLE CEDEX 11

Téléphone : 04 91 27 12 47
Télécopie : 04 91 27 37 00

SAS au capital de 200 000 Euros
RCS Marseille B 064 801 152 - APE 6920Z

Certifié conforme

Association L'OASIS

Château de l'Aumône

13400 AUBAGNE

BILAN AU 31 DECEMBRE 2023

Conseils Consultants Associés

FIDECOMPTA

75 Montée de Saint Menet
B.P. 12
13367 - Marseille Cedex 11
Téléphone : 04 91 27 12 47
Télécopie : 04 91 27 37 00
Email : contact@fidecompta.fr

Fiduciaire d'Expertise Comptable
Commissaire aux Comptes Inscrit

S.A.S. au capital de 200 000 Euros

RCS Marseille B 064 801 152 - APE 6920 z

RAPPORT DE PRESENTATION

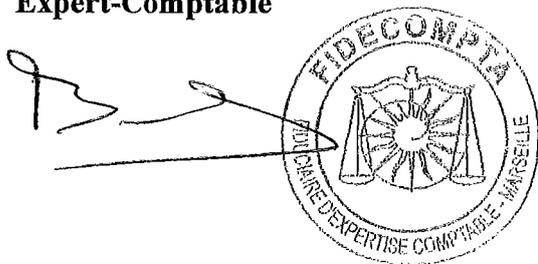
Dans le cadre de la mission de présentation des comptes annuels de la **l'Association L'OASIS**, pour l'exercice du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023, et conformément à nos accords, nous avons effectué les diligences et contrôles prévus par les normes définies par l'Ordre des Experts Comptables.

Les comptes ci-joints, se caractérisent par les données suivantes :

• Total du bilan	1 105 426 €
• Produits d'exploitation	2 735 063 €
• Résultat net comptable	2 639 €

Fait à Marseille, le 6 mai 2024

S. BLANCARD
Expert-Comptable





ETATS FINANCIERS
BILAN - COMPTE DE RÉSULTATS


Bilan Association

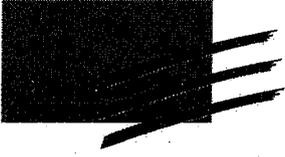
	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 31/12/23	Net au 31/12/22
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets et droits assimilés	18 864,84	18 864,84		2 456,29
Immobilisations corporelles				
Autres immobilisations corporelles	18 901,37	18 901,38	-0,01	-0,01
Immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	37 766,21	37 766,22	-0,01	2 456,28
Stocks				
Créances				
Usagers et comptes rattachés	11 210,00		11 210,00	8 144,00
Autres créances	176 752,97		176 752,97	10 588,68
Divers				
Disponibilités	917 463,29		917 463,29	1 078 357,06
ACTIF CIRCULANT	1 105 426,26		1 105 426,26	1 097 089,74
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL DE L'ACTIF	1 143 192,47	37 766,22	1 105 426,25	1 099 546,02


Bilan Association

	Net au 31/12/23	Net au 31/12/22
PASSIF		
Autres réserves	299 620,62	299 620,62
Report à nouveau	84 152,77	-80 061,65
RESULTAT DE L'EXERCICE	2 638,95	164 214,42
FONDS PROPRES	386 412,34	383 773,39
Fonds associatifs avec droit de reprise		
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS		
Provisions pour risques	142 000,00	142 000,00
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	142 000,00	142 000,00
Fonds dédiés sur subventions	153 390,00	168 510,00
FONDS DEDIES	153 390,00	168 510,00
Emprunts obligataires convertibles <i>Découverts et concours bancaires</i>	700,00	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	700,00	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	161 961,23	150 894,63
Dettes fiscales et sociales	260 962,68	254 368,00
DETTES	423 623,91	405 262,63
ECARTS DE CONVERSION		
TOTAL DU PASSIF	1 105 426,25	1 099 546,02


Compte de résultat Association

	du 01/01/23 au 31/12/23 12 mois	du 01/01/22 au 31/12/22 12 mois
Production vendue	90 865,00	55 321,00
Autres produits	2 644 197,66	2 609 384,43
Produits d'exploitation	2 735 062,66	2 664 705,43
Autres achats non stockés et charges externes	627 703,98	541 895,99
Impôts et taxes	123 788,10	114 652,00
Salaires et Traitements	1 432 492,43	1 329 291,65
Charges sociales	573 358,53	542 977,07
Amortissements et provisions	2 456,29	6 288,28
Autres charges	744,38	6,02
Charges d'exploitation	2 760 543,71	2 535 111,01
RESULTAT D'EXPLOITATION	-25 481,05	129 594,42
Résultat financier		
RESULTAT COURANT	-25 481,05	129 594,42
Produits exceptionnels	13 000,00	
Résultat exceptionnel	13 000,00	
Report des ressources non utilisées	15 120,00	34 620,00
EXCEDENT OU DEFICIT	2 638,95	164 214,42
Contribution volontaires en nature		
Total des produits		
Total des charges		



ANNEXE

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Désignation de l'association : ASSOCIATION L'OASIS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023, dont le total est de 1 105 426 Euro et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un déficit de 12 481 Euro. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 06/05/2024 par les dirigeants de l'association.

Description de l'objet social, des activités ou missions sociales réalisées et des moyens mis en oeuvre

L'ASSOCIATION OASIS a pour but la gestion de services de soins infirmiers à domicile, la gestion de services d'hospitalisation à domicile et plus généralement la gestion des activités sanitaires et sociales afférentes aux personnes.

Les ressources de l'association comprennent notamment :

- Le montant des droits d'entrée et des cotisations,
- Les subventions de l'Etat, des départements et des communes,
- les dons manuels ainsi que les dons des établissements d'utilité publique.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2023 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 2018-06 de l'Autorité des Normes Comptables relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euro.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Matériel de bureau : 5 à 10 ans

* Matériel informatique : 3 ans

* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine. L'association a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association.


NOTES SUR LE BILAN
Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	18 865			18 865
Immobilisations incorporelles	18 865			18 865
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	18 901			18 901
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	18 901			18 901
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	37 766			37 766

NOTES SUR LE BILAN

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentatio	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	16 409			18 865
Immobilisations incorporelles	16 409			18 865
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	18 901			18 901
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	18 901			18 901
ACTIF IMMOBILISE	35 310			37 766

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 187 963 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	11 210	11 210	
Autres	176 753	176 753	
Charges constatées d'avance			
Total	187 963	187 963	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

NOTES SUR LE BILAN

Produits à recevoir

	Montant
PRODUITS A RECEVOIR	165 234
Total	165 234

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercic	Dotations de l'exercic	Reprises utilisées de l'exercic	Reprises non utilisée de l'exercic	Provisions à la fin de l'exercic
Litiges	142 000				142 000
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total	142 000				142 000
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation					
Financières					
Exceptionnelles					

NOTES SUR LE BILAN

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 423 624 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un a	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	700	700		
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	161 961	161 961		
Dettes fiscales et sociales	260 963	260 963		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)				
Produits constatés d'avance				
Total	423 624	423 624		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	13 300
PROVISION POUR CP A PAYER	106 739
PROV/CH CP A PAYER	40 561
ORG.SOCIAUX CHARGES A PAYER	4 489
ETAT - CHARGES A PAYER	16 246
Total	181 335



DETAILS DES POSTES DU BILAN

.....

Bilan Association Détaillé

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 31/12/23	Net au 31/12/22
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
205000 - CONCESSIONS ET DROITS SI	18 864,84		18 864,84	18 864,84
280500 - Amortis. concess. & droits simil.		18 864,84	-18 864,84	-16 408,55
Concessions, brevets et droits assimilés	18 864,84	18 864,84		2 456,29
Droit au bail				
Autres immob. incorporelles / Avances et acom				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage				
218300 - MATERIEL DE BUREAU ET IN	18 901,37		18 901,37	18 901,37
281830 - AMORT.MAT.BUREAU ET INF		18 901,38	-18 901,38	-18 901,38
Autres immobilisations corporelles	18 901,37	18 901,38	-0,01	-0,01
Immob. en cours / Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
TIAP & autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	37 766,21	37 766,22	-0,01	2 456,28
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
411000 - Clients	11 210,00		11 210,00	8 144,00
Usagers et comptes rattachés	11 210,00		11 210,00	8 144,00
421000 - Personnel - rémunérations dues	435,55		435,55	
421001 - REMUNERATIONS DUES 01	474,65		474,65	474,65
421002 - REMUNERATIONS DUES 02	757,18		757,18	757,18
421003 - REMUNERATIONS DUES 03	61,89		61,89	110,18
421004 - REMUNERATIONS DUES 04	383,68		383,68	409,50
421005 - REMUNERATIONS DUES 05	1 978,79		1 978,79	2 127,48
421007 - REMUNERATIONS DUES 07	3 520,05		3 520,05	3 668,74
421008 - REMUNERATIONS DUES 08	137,80		137,80	
421009 - REMUNERATIONS DUES 09	217,75		217,75	60,15
421011 - REMUNERATIONS DUES 11	3 552,10		3 552,10	2 980,80
468700 - PRODUITS A RECEVOIR	165 233,53		165 233,53	
Autres créances	176 752,97		176 752,97	10 588,68
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
512200 - MARTIN MAUREL 2	117 440,33		117 440,33	1 067 405,25
512201 - MARTIN MAUREL 2				10 641,30
512900 - COMPTE A TERME	800 000,00		800 000,00	
530000 - CAISSE	22,96		22,96	310,51
Disponibilités	917 463,29		917 463,29	1 078 357,06

Bilan Association Détaillé

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 31/12/23	Net au 31/12/22
Charges constatées d'avance				
ACTIF CIRCULANT	1 105 426,26		1 105 426,26	1 097 089,74
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL DE L'ACTIF	1 143 192,47	37 766,22	1 105 426,25	1 099 546,02

Bilan Association Détaillé

	Net au 31/12/23	Net au 31/12/22
PASSIF		
Fonds associatifs sans droit de reprise		
Ecart de réévaluation		
Réserves indisponibles		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
106800 - AUTRES RESERVES	299 620,62	299 620,62
Autres réserves	299 620,62	299 620,62
119000 - REPORT A NOUVEAU DEBITEUR	84 152,77	-80 061,65
Report à nouveau	84 152,77	-80 061,65
RESULTAT DE L'EXERCICE	2 638,95	164 214,42
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
FONDS PROPRES	386 412,34	383 773,39
Apports		
Legs et donations		
Subventions affectées		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Résultat sous contrôle		
Droit des propriétaires		
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS		
151100 - Provisions pour litiges	142 000,00	142 000,00
Provisions pour risques	142 000,00	142 000,00
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	142 000,00	142 000,00
194000 - FDS DEDIES/SUB FONCTION	153 390,00	168 510,00
Fonds dédiés sur subventions	153 390,00	168 510,00
Fonds dédiés sur autres ressources		
FONDS DEDIES	153 390,00	168 510,00
Emprunts obligataires convertibles		
<i>Emprunts</i>		
580000 - VIREMENTS INTERNES	700,00	
<i>Découverts et concours bancaires</i>	700,00	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	700,00	
Emprunts et dettes financières diverses		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
401000 - Fournisseurs	148 661,23	138 150,63
408100 - Fournisseurs - fact. non parvenues	13 300,00	12 744,00
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	161 961,23	150 894,63
421006 - REMUNERATIONS DUES 06	64,36	
421010 - REMUNERATIONS DUES 10	262,48	262,48
421012 - REMUNERATIONS DUES 12	2 859,10	3 196,86
425000 - PERSONNEL - AVANCES & ACOMPTE	89,18	
427000 - PERSONNEL - OPPOSITIONS	84,33	
428200 - PROVISION POUR CP A PAYER	106 739,00	74 106,00
428600 - Personnel - autres charges à payer		14 126,52
431000 - URSSAF	57 377,00	65 006,27
437200 - COT. RETRAITE ARRCO/AGIRC	14 245,13	17 410,00
437201 - COTISATIONS PREVOYANCE NON CADRE	11 876,45	11 354,63
437500 - COTISATIONS PREV C + MUT CA et N CA	566,11	7 279,46
438200 - PROV/CH CP A PAYER	40 561,00	28 013,00
438600 - ORG.SOCIAUX CHARGES A PAYER	4 489,00	337,00

 Bilan Association Détaillé

	Net au 31/12/23	Net au 31/12/22
442100 - PRELEVEMENT A LA SOURCE	5 503,54	5 161,78
448600 - ETAT - CHARGES A PAYER	16 246,00	28 114,00
Dettes fiscales et sociales	260 962,68	254 368,00
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
DETTES	423 623,91	405 262,63
Ecart de conversion - Passif		
ECARTS DE CONVERSION		
TOTAL DU PASSIF	1 105 426,25	1 099 546,02



DETAILS DU COMPTE DE RESULTATS

Compte de résultat Association Détaillé

	du 01/01/23 au 31/12/23 12 mois	du 01/01/22 au 31/12/22 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Ventes de marchandises				
706140 - TRANSPORT ACCUEIL JOUR	83 365,00	55 321,00	28 044,00	50,69
708800 - AUTRES PRODUITS	7 500,00		7 500,00	
Production vendue	90 865,00	55 321,00	35 544,00	64,25
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises et Transferts de charge				
Cotisations				
731500 - DOTATION GLOBALE SSIAD	2 233 836,09	2 245 427,04	-11 590,95	-0,52
731510 - DOTATION GLOBALE ACJ AIX	409 517,81	362 974,25	46 543,56	12,82
758000 - PRODUIT GESTION COURANT	843,76	983,14	-139,38	-14,18
Autres produits	2 644 197,66	2 609 384,43	34 813,23	1,33
Produits d'exploitation	2 735 062,66	2 664 705,43	70 357,23	2,64
Achats de marchandises				
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières				
Variation de stock de matières premières				
606100 - CARBURANT	17 036,47	13 491,84	3 544,63	26,27
606120 - ENERGIE ELECTRICITE	1 488,24		1 488,24	
606220 - Produits à usage médical		4 200,00	-4 200,00	-100,00
606300 - FOURN PETIT MAT & EQUIPE	11 664,97	12 307,83	-642,86	-5,22
606400 - FOURNITURES ADM/CONSO I	5 049,49	3 930,85	1 118,64	28,46
606600 - PDTS MATERIEL MEDICAL	39 331,04	19 890,91	19 440,13	97,73
611000 - SOUS-TRAITANCE	633,88	294,90	338,98	114,95
611110 - SOUS TRAITANCE PEDICURE	5 729,00	5 584,00	145,00	2,60
611260 - TRAVAIL ET READAPTATION	19 700,42	12 360,00	7 340,42	59,39
613000 - Locations	65 680,00	39 600,00	26 080,00	65,86
613500 - LOCATIONS MOBILIERES	2 113,54	1 696,32	417,22	24,60
613570 - LOCATION MAT TRANSPORT	15 120,00		15 120,00	
615200 - ENTRETIEN REPARATION BIE	9 970,25		9 970,25	
615220 - ENTRETIEN LOCAUX	25 203,00	20 803,35	4 399,65	21,15
615520 - ENTRETIEN REP. MAT TRANS	105,00	3 338,56	-3 233,56	-96,85
615600 - MAINTENANCE	47 709,22	41 244,12	6 465,10	15,68
616000 - PRIMES ASSURANCES	12 960,74	11 282,60	1 678,14	14,87
618100 - CONCOURS DIVERS	1 662,56	6 928,66	-5 266,10	-76,00
621000 - PERSONNEL EXTERIEUR		6 738,71	-6 738,71	-100,00
621410 - MISE DISPO. PERSON MEDIC	41 342,04	38 483,70	2 858,34	7,43
621460 - MISE A DISPO PSYCHOMOTRI	67,30		67,30	
622600 - HONORAIRES	38 641,20	30 933,00	7 708,20	24,92
625100 - RELATION PUBLIQUE	4 297,12	2 243,98	2 053,14	91,50
625800 - VOY.DEPLACEMENT IND KIL	183 040,16	192 958,25	-9 918,09	-5,14
625810 - RBT INDEMNITE DEPL et FRAI	9 671,48	24 008,26	-14 336,78	-59,72
626100 - FRAIS POSTAUX	2 426,96	3 769,68	-1 342,72	-35,62
626200 - FRAIS DE TELECOMMUNICAT	10 949,46	11 532,61	-583,15	-5,06
627800 - FRAIS BANCAIRES ET ASSIM	793,64	1 677,04	-883,40	-52,68
628200 - ALIMENTATION EXTERIEURE	55 316,80	32 596,82	22 719,98	69,70
Autres achats non stockés et charges externes	627 703,98	541 895,99	85 807,99	15,83
631100 - TAXES SUR LES SALAIRES	102 451,00	98 506,00	3 945,00	4,00
633300 - FORMATION CONTINUE	18 360,10	13 538,00	4 822,10	35,62
635120 - TAXES FONCIERES	2 960,00	2 608,00	352,00	13,50

Compte de résultat Association Détaillé

	du 01/01/23 au 31/12/23 12 mois	du 01/01/22 au 31/12/22 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
635800 - AUTRES IMPOTS ET TAXES	17,00		17,00	
Impôts et taxes	123 788,10	114 652,00	9 136,10	7,97
641010 - SALAIRES BRUTS	1 392 201,70	1 340 993,39	51 208,31	3,82
641200 - CONGES PAYES	32 633,00		32 633,00	
641400 - Indemnités et avantages divers		5 269,42	-5 269,42	-100,00
641600 - PRIME EXCEPTIONNELLE PO	20 125,34	20 921,67	-796,33	-3,81
641800 - Rbt prévoyance	-12 467,61	-37 892,83	25 425,22	-67,10
Salaires et Traitements	1 432 492,43	1 329 291,65	103 200,78	7,76
645100 - COTISATIONS URSSAF	398 650,24	394 330,53	4 319,71	1,10
645200 - CH/ PROV CONGES PAYES	12 548,00		12 548,00	
645210 - COTISATION PREVOYANCE C	12 195,35	10 659,03	1 536,32	14,41
645230 - COT.CIRSE RETRAITE	94 166,66	90 942,97	3 223,69	3,54
645240 - COTISATION PREVOYANCE	25 983,22	23 084,34	2 898,88	12,56
645800 - Cotisations autres organism. soc		450,00	-450,00	-100,00
647500 - MEDECINE DU TRAVAIL	5 051,53	4 188,19	863,34	20,61
648000 - AUTRES CHARGES PERSONN	24 763,53	19 322,01	5 441,52	28,16
Charges sociales	573 358,53	542 977,07	30 381,46	5,60
681120 - Dot. amort. s/immobil. corporel.	2 456,29	6 288,28	-3 831,99	-60,94
Amortissements et provisions	2 456,29	6 288,28	-3 831,99	-60,94
658000 - CHARGES DIV.GEST.COURAN	744,38	6,02	738,36	NS
Autres charges	744,38	6,02	738,36	NS
Charges d'exploitation	2 760 543,71	2 535 111,01	225 432,70	8,89
RESULTAT D'EXPLOITATION	-25 481,05	129 594,42	-155 075,47	-119,66
Opérations faites en commun				
Produits financiers				
Charges financières				
Résultat financier				
RESULTAT COURANT	-25 481,05	129 594,42	-155 075,47	-119,66
775000 - PDTS DE CESSIONS ACTIFS	13 000,00		13 000,00	
Produits exceptionnels	13 000,00		13 000,00	
Charges exceptionnelles				
Résultat exceptionnel	13 000,00		13 000,00	
Impôts sur les bénéfices				
789300 - REPRISE FONDS DEDIES	15 120,00	34 620,00	-19 500,00	-56,33
Report des ressources non utilisées	15 120,00	34 620,00	-19 500,00	-56,33
Engagements à réaliser				
EXCEDENT OU DEFICIT	2 638,95	164 214,42	-161 575,47	-98,39
Contribution volontaires en nature				
Bénévolat				
Prestations en nature				
Dons en nature				
Total des produits				
Secours en nature				
Mise à disposition gratuite				
Personnel bénévole				
Total des charges				

ASSOCIATION L'OASIS

Association

Siège social :

Allée des Platanes
13400 AUBAGNE

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023**

Nomination :

Assemblée générale ordinaire du 30 juin 2020

Exercices : 2020 à 2025

FIDAREX

**Société de Commissaires aux Comptes
et d'Expertise Comptable**

Actiparc 1 - Marseille Est
BP 3
13713 LA PENNE SUR HUVEAUNE CEDEX

Téléphone : 04.91.43.30.92 + - Fax : 04.91.89.09.07

SAS au Capital de 10.000 €
391 093 879 RCS Marseille - APE 6920Z

FIDAREX

**Société de Commissaires aux Comptes
et d'Expertise Comptable**

Actiparc 1 - Marseille Est
B.P. 3
13713 LA PENNE SUR HUVEAUNE CEDEX

le 14 juin 2024

TELEPHONE 04.91.43.30.92
Télécopie 04.91.89.09.07

SAS au capital de 10.000 €
391 093 879 RCS Marseille - APE 6920Z

ASSOCIATION L'OASIS

Allée des Platanes
13400 AUBAGNE

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023**

A l'assemblée générale de l'Association L'Oasis,

1 - Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association l'Oasis relatifs à l'exercice clos le 31/12/2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de votre entité à la fin de cet exercice.

2 - Fondement de l'opinion

2.1 - Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

2.2 - Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

3 - Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4 - Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

5 - Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne

comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

6 - Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à la Penne sur Huveaune, le 14 juin 2024

Le Commissaire aux Comptes

FIDAREX



Dominique d'ONOFRIO
Commissaire aux Comptes



 Bilan Association

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 31/12/23	Net au 31/12/22
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets et droits assimilés	18 864,84	18 864,84		2 456,29
Immobilisations corporelles				
Autres immobilisations corporelles	18 901,37	18 901,38	-0,01	-0,01
Immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	37 766,21	37 766,22	-0,01	2 456,28
Stocks				
Créances				
Usagers et comptes rattachés	11 210,00		11 210,00	8 144,00
Autres créances	176 752,97		176 752,97	10 588,68
Divers				
Disponibilités	917 463,29		917 463,29	1 078 357,06
ACTIF CIRCULANT	1 105 426,26		1 105 426,26	1 097 089,74
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL DE L'ACTIF	1 143 192,47	37 766,22	1 105 426,25	1 099 546,02

 Bilan Association

	Net au 31/12/23	Net au 31/12/22
PASSIF		
Autres réserves	299 620,62	299 620,62
Report à nouveau	84 152,77	-80 061,65
RESULTAT DE L'EXERCICE	2 638,95	164 214,42
FONDS PROPRES	386 412,34	383 773,39
Fonds associatifs avec droit de reprise		
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS		
Provisions pour risques	142 000,00	142 000,00
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	142 000,00	142 000,00
Fonds dédiés sur subventions	153 390,00	168 510,00
FONDS DEDIES	153 390,00	168 510,00
Emprunts obligataires convertibles		
<i>Découverts et concours bancaires</i>	700,00	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	700,00	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	161 961,23	150 894,63
Dettes fiscales et sociales	260 962,68	254 368,00
DETTES	423 623,91	405 262,63
ECARTS DE CONVERSION		
TOTAL DU PASSIF	1 105 426,25	1 099 546,02


Compte de résultat Association

	du 01/01/23 au 31/12/23 12 mois	du 01/01/22 au 31/12/22 12 mois
Production vendue	90 865,00	55 321,00
Autres produits	2 644 197,66	2 609 384,43
Produits d'exploitation	2 735 062,66	2 664 705,43
Autres achats non stockés et charges externes	627 703,98	541 895,99
Impôts et taxes	123 788,10	114 652,00
Salaires et Traitements	1 432 492,43	1 329 291,65
Charges sociales	573 358,53	542 977,07
Amortissements et provisions	2 456,29	6 288,28
Autres charges	744,38	6,02
Charges d'exploitation	2 760 543,71	2 535 111,01
RESULTAT D'EXPLOITATION	-25 481,05	129 594,42
Résultat financier		
RESULTAT COURANT	-25 481,05	129 594,42
Produits exceptionnels	13 000,00	
Résultat exceptionnel	13 000,00	
Report des ressources non utilisées	15 120,00	34 620,00
EXCEDENT OU DEFICIT	2 638,95	164 214,42
Contribution volontaires en nature		
Total des produits		
Total des charges		



ANNEXE

()
1

()
()

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Désignation de l'association : ASSOCIATION L'OASIS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023, dont le total est de 1 105 426 Euro et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un déficit de 12 481 Euro. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 06/05/2024 par les dirigeants de l'association.

Description de l'objet social, des activités ou missions sociales réalisées et des moyens mis en oeuvre

L'ASSOCIATION OASIS a pour but la gestion de services de soins infirmiers à domicile, la gestion de services d'hospitalisation à domicile et plus généralement la gestion des activités sanitaires et sociales afférentes aux personnes.

Les ressources de l'association comprennent notamment :

- Le montant des droits d'entrée et des cotisations,
- Les subventions de l'Etat, des départements et des communes,
- les dons manuels ainsi que les dons des établissements d'utilité publique.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2023 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 2018-06 de l'Autorité des Normes Comptables relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euro.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

** Matériel de bureau : 5 à 10 ans*

** Matériel informatique : 3 ans*

** Mobilier : 10 ans*

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine. L'association a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association.


NOTES SUR LE BILAN
Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	18 865			18 865
Immobilisations incorporelles	18 865			18 865
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	18 901			18 901
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	18 901			18 901
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	37 766			37 766

NOTES SUR LE BILAN

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentatio	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	16 409			18 865
Immobilisations incorporelles	16 409			18 865
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	18 901			18 901
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	18 901			18 901
ACTIF IMMOBILISE	35 310			37 766

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 187 963 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	11 210	11 210	
Autres	176 753	176 753	
Charges constatées d'avance			
Total	187 963	187 963	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			


NOTES SUR LE BILAN
Produits à recevoir

	Montant
PRODUITS A RECEVOIR	165 234
Total	165 234

Provisions**Tableau des provisions**

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges	142 000				142 000
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total	142 000				142 000
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation					
Financières					
Exceptionnelles					

NOTES SUR LE BILAN

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 423 624 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un a	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	700	700		
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	161 961	161 961		
Dettes fiscales et sociales	260 963	260 963		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)				
Produits constatés d'avance				
Total	423 624	423 624		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	13 300
PROVISION POUR CP A PAYER	106 739
PROV/CH CP A PAYER	40 561
ORG.SOCIAUX CHARGES A PAYER	4 489
ETAT - CHARGES A PAYER	16 246
Total	181 335